

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je crains bien, madame le Président, qu'il me faille prendre note de la question au nom du ministre. Je n'ai eu connaissance d'aucune date.

ON DEMANDE QUE L'ACCORD SOIT DÉBATTU AU PARLEMENT

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse elle aussi au premier ministre. Aux États-Unis, la Chambre des représentants est habituellement saisie de questions de cette importance. Encore récemment, elle a rejeté le programme des missiles MX en raison de ses conséquences financières et à cause du mouvement d'opposition aux armes nucléaires. Le premier ministre nous assurera-t-il que l'accord cadre fera l'objet d'un débat à la Chambre, et plus particulièrement la question de l'utilisation des missiles Cruise au-dessus du territoire canadien, avant que l'accord ne soit conclu définitivement afin que nous puissions exprimer les inquiétudes de nos électeurs qui nous ont écrit au sujet des missiles Cruise?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je m'accorde à dire avec le député que la question est extraordinairement importante. J'espère que le Nouveau parti démocratique la considérera peut-être suffisamment importante pour y consacrer une de ses journées réservées à l'opposition.

* * *

L'ÉNERGIE

LES RÉUNIONS ENTRE LE MINISTRE FÉDÉRAL ET CELUI DE TERRE-NEUVE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre a eu un entretien avec son homologue de Terre-Neuve hier. Pourrait-il nous dire si après cette réunion on peut espérer que les négociations reprendront officiellement entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de cette province concernant l'exploitation des ressources sous-marines au large de Terre-Neuve? Peut-on aussi espérer que le ministre se montrera suffisamment souple pour que les négociations aboutissent à un règlement?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, nous nous sommes effectivement réunis le ministre et moi vendredi dernier, à Montréal et lundi, nous nous rencontrerons à Saint-Jean. Nous avons exploré des moyens de régler ce problème. Déjà ces deux rencontres augurent bien pour l'avenir. Tout le monde sait que je ne manque pas de souplesse, mais je dois néanmoins défendre les intérêts du gouvernement canadien.

LA PROPOSITION DE GESTION CONJOINTE DES RESSOURCES ET DE PARTAGE DES RECETTES

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, le ministre ne pourrait-il pas être un peu plus explicite en nous disant simplement s'il accepterait d'étudier la formule de compromis de Terre-Neuve concernant la gestion conjointe des ressources et le partage des recettes?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, nous avons exploré de nouvelles avenues et nous avons convenu, M. Marshall et moi-

Questions orales

même, qu'il ne fallait pas que les deux gouvernements suivent nécessairement les positions qu'ils avaient prises antérieurement et d'essayer de trouver de nouvelles solutions. C'est exactement ce que nous cherchons à faire à ce moment-ci.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ET À BUT NON LUCRATIF PROMIS À L'ONTARIO

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé du logement. Hier, j'ai demandé au ministre d'État aux Finances s'il y avait quelque fondement aux rumeurs voulant que le nombre de logements sociaux, de logements coopératifs et de logements à but non lucratif qu'il s'était engagé à fournir à l'Ontario a été réduit de plus de 600 unités. Celui-ci m'a répondu qu'il n'était pas au courant de cet état de choses, mais qu'il trouvait étonnantes et atterrantes les données citées. Le ministre est-il en mesure de confirmer ces chiffres aujourd'hui?

● (1500)

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, j'ai entendu cet échange. En fait, mon collègue a fort bien répondu au député. En réalité, le budget consacré à la construction de logements sociaux est demeuré au même niveau depuis 1979, avec quelques variantes cependant, mais en général, les statistiques prouvent que la moyenne a été passablement bien tenue. En fait, elle a été bien plus que simplement respectée.

Dans le domaine du logement social, l'Ontario a reçu entre 30 et 38 p. 100 de ce budget au cours de cette même période. Cette province a été elle aussi traitée avec une grande équité. Lors du débat, provoqué, je crois, par l'une des déclarations du ministre du logement de l'Ontario, on a négligé de signaler que la répartition entre les municipalités des logements à but non lucratif que le gouvernement fédéral subventionne à 75 p. 100, est à l'entière discrétion du ministre du logement de cette province.

LA RÉDUCTION DE PROJETS À TORONTO

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, d'après les chiffres dont disposent non seulement le gouvernement de l'Ontario, mais aussi le conseil de ville de Toronto et le conseil de l'agglomération métropolitaine de Toronto, en 1982 l'allocation du gouvernement fédéral s'élevait à 7,418 alors que celle pour 1983 serait de 6,688. Ce sont les chiffres sur lesquels ils se fondent actuellement. Le conseil de ville a maintenant pris des dispositions pour réduire cinq projets, tous les cinq des projets coopératifs et de logements sociaux, y compris ceux pour enfants handicapés et enfants souffrant de troubles émotifs. Le ministre vérifiera-t-il ces faits auprès de ses propres collaborateurs en vue de les confirmer? A l'heure actuelle, ces projets sont suspendus sur la foi de renseignements obtenus des représentants de la SCHL. Le ministre vérifiera-t-il ces faits et communiquera-t-il avec le conseil de ville?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, non seulement je vérifierai ces faits,